

# Commission Médicale

## Bilans médicaux des arbitres 2018 / 2019



Niveau	Statut	Examens	Médecin	Imprimés à envoyer	A qui ?
<b>Club</b>	Joueur (-) 35 ans	0 (+/-)	Famille	Licence	Comité Départemental
	Joueur + 35 ans	ECG repos (+/-)	Agréé	Dossier médical FFBB	
	Non joueur				
<b>Départ.</b>	Avant et après 35 ans	ECG repos (+/-)	Agréé	Dossier médical FFBB	Comité Départemental
<b>Région</b>	Avant et après 35 ans	ECG repos (+/-)	Agréé	Dossier médical FFBB	Médecin Ligue Régionale
<b>Championnat de France</b>	(-) 35 ans	ECG repos (+/-)	Agréé	Dossier médical FFBB	Médecin Ligue Régionale
	+ 35 ans	ECG repos + ECG effort de moins de 3 ans			
<b>Haut Niveau</b>	(-) 35 ans	ECG repos (+/-)	Agréé	Dossier médical FFBB	Médecin COMED
	+ 35 ans	ECG repos + ECG effort de moins de 3 ans			

*(+/-) = Le médecin peut demander des examens complémentaires*

1. Pour les **arbitres CLUB joueurs de plus de 35 ans**,  
Pour les **arbitres CLUB non-joueurs** et les **arbitres DEPARTEMENTAUX** de moins et de plus de 35 ans :
  - Le dossier médical complet doit être envoyé au Comité sous pli confidentiel.
  - Le médecin départemental visera le dossier et remettra la page 5 d'aptitude ou de refus au secrétariat.
  - Le reste du dossier sera repris par un responsable de la CDO pour le remettre individuellement lors des stages.
2. Il est souhaitable que la **liste des arbitres CLUB et DEPARTEMENTAUX**, avec la date de naissance, soit remis en début de saison au médecin départemental.